

## **SAGE Marque-Deûle**

Commission thématique n°1 « Gestion de la ressource »

Compte rendu

*Le 4 septembre 2013 à 9h30*

*Lille Métropole Communauté urbaine – Salon de réception*

### **Ordre du jour :**

- Contexte et objectifs
- Présentation de l'équipe de projet SAFEGE
- Présentation de la méthodologie pour la thématique « Gestion de la ressource »
- Présentation du calendrier de l'étude

### **Participants :**

La liste des participants est indiquée en page finale.



## Préambule

Introduction de M. BUSY, animateur du SAGE Marque-Deûle.

M. BUSY rappelle les études d'état initial et de diagnostic qui ont été réalisées en 2012 et la procédure d'appel d'offres qui a suivi. Le bureau d'études SAFEGE a été retenu pour réaliser la nouvelle étude d'élaboration du SAGE : tendances et scénarii. Il s'agit ce jour de la réunion de lancement pour cette étude.

## Présentation de SAFEGE

### 1. Contexte et objectifs

Le bureau d'études SAFEGE rappelle :

- ce qu'est un SAGE
- l'avancement de la démarche du SAGE Marque-Deûle
- le contexte territorial
- les différentes Commissions thématiques

### 2. Présentation de l'équipe de projet SAFEGE

Le bureau d'études SAFEGE présente l'équipe dédiée au projet : Jean-Philippe RIZZA est chef de projet, Nathalie RATIER est ingénieur de projet. Ils sont appuyés par une équipe pluridisciplinaire interne.

### 3. Présentation de la méthodologie pour la thématique « Gestion de la ressource »

SAFEGE présente le calendrier des deux phases de la mission.

M. BUSY précise qu'un report de phase 2 a été validé par la CLE du 8 juillet 2013 en raison des élections municipales et de la période de réserve contraignant le positionnement de la CLE sur la phase « scénarii contrastés ».

M. Gras demande si la question de la structure porteuse du SAGE a évolué.

M. BUSY précise que la structure actuelle perdurera jusqu'à la fin de l'état des lieux. A l'issue de cette phase, une proposition de syndicat mixte auprès des services de l'Etat sera faite. Celle-ci essaiera d'être la plus représentative possible des établissements publics et collectivités locaux présents sur le périmètre du SAGE.

M. HAIKEL précise que les communes avaient été consultées avant la réalisation de l'état des lieux et que beaucoup n'avaient pas répondu. Un EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) avait également été proposé.

SAFEGE rappelle les entretiens qui ont été réalisés et qui sont planifiés en première quinzaine de septembre.

a. Phase 1

Pour la phase de scénario tendanciel, SAFEGE présente les trois étapes de travail :

○ le **cadre socio économique et climatique général**

SAFEGE présente les éléments concernant l'évolution démographique, l'évolution du climat et des activités économiques.

Mme PICKAERT demande si au-delà de l'évolution économique le changement des pratiques sera pris en compte.

SAFEGE précise que le cadre socio économique vise à valider les tendances conjoncturelles concernant les activités économiques, mais que d'autres facteurs sont pris en compte dans la partie dédiée à l'évolution des pressions pour les expliquer.

SAFEGE présente les éléments concernant l'évolution de l'occupation du sol.

M. HAIKEL précise que des ZAC sont réalisées sur le territoire sans qu'il y ait adéquation de la ressource en eau. Il demande ce que le SAGE pourra proposer pour répondre à cette problématique.

SAFEGE précise que le scénario tendanciel permettra de cibler les zones avec des problématiques quantitatives ou qualitatives majeures en matière de ressource en eau et pourrait proposer de développer les activités en dehors de ces zones.

○ **l'évolution des pressions**

Pollutions diffuses qui impactent les masses d'eau souterraine

M. DUTILLEUL précise qu'il a le sentiment d'une augmentation du nombre de dossiers concernant des forages privés.

La DDTM du Pas-de-Calais précise que ces forages doivent être déclarés en mairie et sont parfois disponibles sur la base de données « infoterre ».

SAFEGE précise que les déclarations et les bases de données sont souvent imprécises et incomplètes. M. HAIKEL ajoute que c'est une réglementation récente.

M. DUTILLEUL rappelle que ces puits sont soumis au Code Minier en dessous de 10m de profondeur, et parfois à la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques). Son sentiment est que de plus en plus de déclarations de forages sont faites, ce qui peut être expliqué par une prise de connaissance de la réglementation par la population ou par une réelle augmentation des puits.

M. GLACET souligne qu'au-delà de l'impact quantitatif de ces puits, ils représentent également un risque de pollution de la nappe.

M. BUSY précise que des éléments avaient été collectés dans le cadre de l'ORQUE du Sud de Lille. M. HAIKEL ajoute que cette démarche avait été engagée dans le cadre de l'ORQUE de l'Escrebieux mais des difficultés en termes de droit d'accès aux propriétés privées avaient été rencontrées.

M. THEROUANNE rappelle l'obligation de séparation physique des réseaux.

La DDTM du Pas-de-Calais précise que dans le cadre du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif, ou du contrôle du non raccordement des réseaux, ce recensement peut être réalisé.

SAFEGE synthétise les débats : cet aspect pourra être avancé dans le scénario tendanciel et pourra faire l'objet d'une disposition dans la phase « scénarii contrastés ».

SAFEGE présente les **pollutions diffuses d'origine agricole**, en indiquant les tendances spécifiques du territoire en matière de filières, de réglementation, d'agriculture classique et biologique.

M. GLACET demande à mettre en évidence l'arsenal réglementaire qui encadre l'activité agricole.

M. GRAS demande s'il est possible de déterminer la part de nitrates d'origine agricole et les autres origines.

MM. HAIKEL et BUSY précisent que cette distinction est possible avec une analyse des isotopes.

Mme AUBERT précise par ailleurs qu'il est possible de déterminer l'origine et la période d'émission de certains composés (atrazine par exemple) selon leur degré de dégradation. Il est ainsi possible de détecter si des produits interdits ont été utilisés après leur date d'interdiction.

M. GRAS demande si les molécules médicamenteuses sont également étudiées.

M. THEROUANNE ajoute que plus de 400 substances sont analysées dans les eaux souterraines.

SAFEGE présente les **pollutions diffuses issues de l'assainissement non collectif** en soulignant les aspects réglementaires et l'état d'avancement des contrôles et des réhabilitations.

SAFEGE présente les **pollutions diffuses issues des sites et sols pollués** et issues du ruissellement.

M. HAIKEL précise que sur le territoire, des autorisations ont été délivrées pour le stockage *in situ* des pollutions d'anciennes cokeries. Ces anciens sites industriels sont de véritables points noirs sur le territoire, et leur réhabilitation (confinement ou traitement de la pollution) est très coûteuse.

M. GLACET précise que le territoire du SAGE Marque-Deûle est artificialisé à 40%.

M. BUSY ajoute que sur le secteur des champs captants du Sud de Lille, des conventions sont passées pour limiter les apports de produits phytosanitaires. Par ailleurs, LMCU va engager une démarche de réduction de son utilisation de produits phytosanitaires.

#### Prélèvements issus des masses d'eau souterraine

SAFEGE présente les **prélèvements en eau potable** en présentant les tendances générales sur le SAGE, l'évolution des prix et des rendements des réseaux, des tendances locales pour LMCU, la CAHC et la CALL et des perspectives.

M. GRAS demande quelles hypothèses ont été prises pour évaluer les besoins futurs en eau.

M. BUSY précise que ces projections ont été réalisées en commun par les EPCI concernés.

M. GLACET demande pourquoi s'attendre à une augmentation de ces besoins alors même qu'une diminution des prélèvements est observée dans le passé.

M. BUSY précise que l'augmentation concerne essentiellement les besoins en pointe.

M. HAIKEL précise que le projet du canal Seine Nord sera dépendant du coût de sa mise en œuvre. Il ajoute que l'utilisation du canal Seine Nord pour alimenter en eau potable, même s'il venait à voir le jour, n'est pas garantie car le prix de l'eau potable issu de cette source pourrait être trop important.

SAFEGE conclut que la CLE devra se positionner sur le projet canal Seine Nord et sur la crédibilité de ce projet pour répondre au déficit en eau pour répondre aux besoins de pointe.

SAFEGE présente les tendances des **prélèvements industriels et agricoles**.

Mme. PICKAERT demande s'il ne serait pas plus pertinent de représenter les prélèvements annuels et les pluies estivales, qui devraient être mieux corrélés que le cumul annuel des pluies.

SAFEGE prend note de cette remarque et présentera ces éléments fin septembre.

M. DUTILLEUL demande la source des données représentées.

SAFEGE précise que les données de prélèvements sont issues de l'Agence de l'Eau et que les données pluviométriques sont issues de Météo France. Elle présente la synthèse des éléments présentés.

M. THEROUANNE précise que les stations de traitement dérogatoires devraient perdurer tant qu'elles sont nécessaires à l'atteinte des normes de potabilité des eaux distribuées.

#### ○ **L'analyse des impacts**

M. BUGNER demande à ce que soit précisée la visibilité réglementaire concernant les molécules qui devront être suivies dans le futur.

SAFEGE précise qu'effectivement le travail réalisé se fait dans le cadre de la réglementation actuellement en vigueur mais que des évolutions sont envisageables. Le SAGE peut anticiper certaines de ces évolutions, par exemple dans le cadre des ions perchlorates.

Mme AUBERT rappelle que concernant le paramètre nitrates, le SIGES a permis d'évaluer les flux futurs. Ces éléments seront valorisés dans le cadre de cette étude.

## **4. Calendrier**

SAFEGE présente le calendrier de phase 1.

M. BUSY indique les dates proposées pour les prochaines échéances. Les horaires concernant les Commissions thématiques du 30/09 et du 1/10 seront communiqués suite à la CLE du 9/09. Lors de cette réunion, les instances seront renouvelées suite au nouvel arrêté préfectoral de composition de la CLE.

Il précise qu'un extranet porté par Lille Métropole et pérenne sera mis en place pour la diffusion des documents. La cellule d'animation communiquera à chacun son login et son mot de passe qui seront individuels, contrairement au précédent extranet.

## ADDENDUM AU COMPTE RENDU

Les prochaines dates des Commissions thématiques du SAGE sont reprises dans le tableau suivant :

Réunions	Dates	Horaires	Lieux
<b>CT 3 (risques)</b>	30/09	10h00-12h30	CAHC
<b>CT 2 (milieux)</b>	30/09	14h30-17h00	LMCU
<b>CT 1 (eau)</b>	01/10	9h00-11h30	LMCU
<b>CT 4 (usages)</b>	01/10	14h00-16h30	Mairie de Fouquières-lez-Lens
<b>CT 4 (usages)</b>	04/11	10h00-12h30	CAHC
<b>CT 2 (milieux)</b>	04/11	14h30-17h00	LMCU
<b>CT 1 (eau)</b>	05/11	9h00-11h30	LMCU
<b>CT 3 (risques)</b>	05/11	14h00-16h30	CAHC

Par ailleurs, l'extranet du SAGE a été mis en place, comme indiqué en point 4 du présent compte rendu. La cellule d'animation vous invite à vous y connecter à l'adresse suivante :

[www.sagemarquedeule.fr](http://www.sagemarquedeule.fr)

Vos identifiants vous ont été envoyés le 16 septembre dernier. Si vous rencontrez des difficultés d'accès, n'hésitez pas à contacter la cellule d'animation :

03-20-21-61-01

[sagemarquedeule@lillemetropole.fr](mailto:sagemarquedeule@lillemetropole.fr)

**Liste des participants :**

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé(e)</b>
BUSY Florian	LMCU	X	
MALTA-BEY Victoire	LMCU	X	
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X	
RATIER Nathalie	SAFEGE	X	
RICHARDEAU François	SAFEGE	X	
IVANOVA Radostina	Agence d'Urbanisme de Lille Métropole	X	
AUBERT Géraldine	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X	
BERQUET Sandrine	Agence de l'Eau Artois-Picardie		X
THEROUANNE Max	Agence Régionale de Santé	X	
VILLERS Anita	Environnement Développement Alternatif		X
GLACET Jean-Marie	Chambre d'Agriculture de Région	X	
GAUDRE Séverine	Communauté d'Agglomération Hénin- Carvin	X	
HAIKEL Hakim	Communauté d'Agglomération Lens- Liévin	X	
CHAMPIRE Christian	Communauté d'Agglomération Lens- Liévin		X
DECOTTIGNIES Aude	Communauté de Communes du Pays de Pévèle	X	
DUTILLEUL Thierry	DDTM du Nord	X	
LAMBERT Andréa	DDTM du Pas-de-Calais	X	
CLEMENT Grégory	DDTM du Pas-de-Calais	X	
DUEE Emmanuel	DDTM du Pas-de-Calais		X
CALVEZ-MAES Caroline	DREAL		X
CACHEUX Alain	LMCU		X
DAUDRUY Paul	LMCU	X	
BOUVET Aurélie	LMCU	X	
BUGNER Emmanuel	LMCU	X	
GRAS Christophe	Mairie d'Annœullin	X	
FOUCART Bruno	Mairie d'Houplin-Ancoisne	X	
DAUTRICOURT Matthieu	Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature	X	
VINCENT Matthieu	Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature		X
PICKAERT Ludivine	Noréade	X	
GENEAU Pierre	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X	
CARON Chantal	UFC Que Choisir / CLCV		X
Un représentant	Voies Navigables de France		X